



N° 6817
Entrée le 12.09.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 12.09.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 12 septembre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias.

Instagram, l'un des réseaux sociaux les plus populaires parmi les jeunes a écopé d'une amende record de 405 millions d'euros pour des manquements au traitement des données des mineurs.

- J'aimerais dès lors savoir de Monsieur le Ministre quelles sont les détails de cette décision prise par le régulateur irlandais agissant au nom de l'Europe ?
- Est-ce que des utilisateurs de ce réseau résidant au Luxembourg sont concernés par ces manquements au traitement de données ?
- Quelle sera le cas échéant la réaction de nos instances chargées de la protection des données ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Mars Di Bartolomeo".

Mars Di Bartolomeo
Député